



## **XIIIème Législature**

### **Question écrite n°55 613 de Monsieur Michel Ménard (Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers Gauche – Loire-Atlantique)**

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères et européennes

**Rubrique** : Politique extérieure

**Analyse** : Tunisie ; opposants condamnés ; attitude de la France

**Texte de la Question (Publication au Journal Officiel le 21 juillet 2009) :**

M. Michel Ménard attire l'attention de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et européennes sur la situation des droits de l'homme à Redeyef, en Tunisie. En effet, suite aux troubles qui ont eu lieu sur place au cours de l'année 2008, 38 personnes ont été arrêtées, jugées et condamnées. En 2009, la cour d'appel de Gafsa a prononcé à l'égard de ces 38 personnes des peines s'échelonnant de quelques mois à dix ans de prison. Conscient qu'il s'agit d'une affaire intérieure tunisienne, il souhaite cependant savoir si le Gouvernement français entend intercéder auprès des autorités tunisiennes afin que des mesures de clémence ou d'aménagement de peine soient prises en faveur des personnes condamnées.